

Matières du tems. Janvier 1715. II

*Vos cartes cependant ne valaient pas les nôtres.
Avec bien plus beau jeu, vous sçavez qu'autre-
fois*

*De differens Vainqueurs, vous suivites les loix ?
Malgré vos fiers As noirs, malgré vôtre manille,
Vous n'avez pas laissé de perdre de codille.*

*Et pour surcroît d'affliction ,
Pour n'avoir pas voulu vous rendre ,
On vous a fait payer la consolation ,
Les Matadors, & les sans prendre.*

VI. Parmi les événemens les plus considérables arrivez en France l'année dernière, nous y en avons deux, dont l'histoire de cette Monarchie dans les siècles passez ne fournit aucun exemple. Le premier c'est qu'un Roi dans la soixante douzième année de son Règne, après avoir vu naître tant de Princes sortis de sa posterité, se voit dans l'obligation de faire un Testament pour regler le Conseil de Regence, pour aider au Prince pupille, le plus proche heritier de la Couronne, à soutenir le poids du Gouvernement d'un grand Etat : mais pour me servir de la pensée d'un celebre „ Magistrat, ces sages précautions deviennent inutiles, si Dieu en exauçant les „ vœux des peuples de France, conserve „ au moins encore neuf ans la vie précieuse du Roi Louis le Grand, c'est à dire, jusques à la majorité du jeune Dauphin, qui doit lui succéder ; car cet arriéré petit-fils de Sa Majesté entrera le mois prochain dans sa cinquième année, & fera majeur dans le commencement de sa quatorzième. Si le Ciel accorde cette grace à la France, Dieu pourvoira aux besoins de ce vaste Royaume,

*Ce qui
s'est passé en
France en
1714.*

*Sur le Te-
stament du
Roi.*